

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Comité Syndical se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, lundi 15 avril 2012 à 20 heures conformément aux convocations du 08 avril 2013.
Est inscrit à l'ordre du jour : comité de suivi et de gestion ; questions diverses.

Séance du 15 avril 2013

L'an deux mille treize, le quinze avril à 20 heures, le Comité Syndical de Chadieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Authezat, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, Président.

Date de la Convocation du Conseil Syndical : 08 avril 2013.

Présents : Monsieur Jean-Pierre BORNAGHI, Madame Anne-Marie GUILLAUMIN, Monsieur Henri SAUZEDDE, Madame Bernadette TROQUET, Messieurs Patrick LEPAGE, Bernard MAUFROY, Régis BERNARD, Claude DUCHET, Madame Nicole ROUX.

Absente : Madame Monique CUVIER ;

Excusés : Monsieur Henri LEMIGNARD, Mesdames Catherine FOURNIER, Josiane LEBLOND, Bernadette TALON ;

Procurations : de Monsieur Henri LEMIGNARD à Monsieur Pierre METZGER, de Madame Catherine FOURNIER à Madame Nicole ROUX ;

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROUX.

COMITE DE SUIVI ET DE GESTION :

Monsieur Le Président rappelle la composition de ce comité et remercie Messieurs RIDEAU Frédéric et GILLIET Bruno, respectivement directeur de la FAL et responsable du service vacances de la ligue de l'enseignement, d'avoir accepté son élargissement à l'ensemble du comité syndical. Il souligne ensuite la qualité de l'accueil des enfants et le bon déroulement des activités liées à l'ALSH pour enfin féliciter l'association pour son travail sur le site de Chadieu. Puis, après avoir rappelé les réalisations du syndicat en 2012 et les projets en cours il cède la parole à M. RIDEAU.

Monsieur RIDEAU détaille tout d'abord l'éventail des activités pratiquées à Chadieu : ALSH les mercredis et pendant les vacances scolaires, accueil de classes pour des activités diverses sur le site, location de salles surtout en fin de semaine. Il analyse ensuite les charges et produits liés à ces activités, et plus particulièrement pour l'ALSH. Le document distribué montre l'importance de l'effectif des enfants de Pont du Château. Le quasi équilibre financier lui permet de proposer le **maintien de la participation des communes pour 2013 au niveau de 2012**. Le comité approuve cette proposition.

En ce qui concerne les investissements, la FAL prévoit d'installer des radiateurs électriques et de rénover les peintures et faux-plafonds des salles de réunion.

Enfin, une discussion s'engage sur les incidences de la **réforme des rythmes scolaires** sur l'ALSH du mercredi et plus généralement sur le rôle que pourrait jouer la FAL dans le cadre de cette réforme.

Les membres du comité remercient les représentants de la FAL qui quittent la salle à 22h15.

QUESTIONS DIVERSES :

PROJET ABEILLES

Les différentes réunions avec des apiculteurs et des spécialistes de la botanique ont permis de faire avancer la réflexion. Le syndicat des apiculteurs propose d'installer gracieusement, à titre d'essai, quelques ruches sur le site dès ce printemps.

VOIE VERTE

Lors du COPIL (Comité de pilotage) du 3 avril le bureau d'études a proposé plusieurs itinéraires pour le tracé de la voie verte entre Pont du Château et Authezat. Sur le premier tronçon entre Authezat et le Pont des Goules cette voie démarre au domaine de Chadieu,

emprunte la route goudronnée à faible fréquentation entre le parc et le RD 96, puis une voie en site propre jusqu'au pont des Goules.

SIGNALÉTIQUE LOGRAMI

Les collectivités locales de l'axe Loire-Allier ont été nombreuses à s'associer à ce projet. Le syndicat sera prochainement sollicité pour valider le contenu des panneaux et préparer le dépliant spécifique à notre collectivité.

Adoption des délibérations néant

Fin de la séance à 22 heures 45.

Le Président,


Pierre METZGER.